

Séance du 4 novembre 2025

Nombre de conseillers municipaux : 23  
En exercice : 23  
Ayant pris part à la délibération : 19

Date de la convocation : 28/10/2025  
Date d'affichage : 29/10/2025  
Acte rendu exécutoire après dépôt en  
préfecture le :

L'an deux mil vingt-cinq et le 4 novembre, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Monsieur AUBERT Jacques, Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc, Monsieur BOHEME Alain, Monsieur DUVAL Patrick, Monsieur FOISSIER Vincent, Madame GIBEAU Hélène, Madame GOULAY Martine, Monsieur HUBERT Benoît, Madame JEANNE Marie-Pierre, Madame LACAM Stéphanie, Monsieur LE FOLL Alain, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur MARTIN Patrice, Madame MORIN Laurence, Monsieur ROUSSEAUX Pierre, Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès,

Absents excusés : Madame LAFOSSE Anne Mary donne pouvoir à Mme MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur TURPIN Laurent,

Absents : Madame ANFRAY Virginie, Madame MARIE Christelle, Monsieur LEBON Nicolas,

Secrétaire de séance : Monsieur SCHACHER Christophe

**Objet : Avis à la demande des retraits du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités (SMICO)**

Délibération 67/2025

Considérant la demande formulée par le Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités (SMICO) en date du 15 septembre 2025, visant à obtenir le retrait des collectivités listées en annexe, de ses membres,

Considérant que, conformément à l'article L. 5211-30 du Code général des collectivités territoriales, toute modification de la composition d'un syndicat intercommunal doit faire l'objet d'une délibération du conseil de la collectivité concernée,

Considérant que l'article L. 2121-1 du même code impose aux conseils municipaux et communautaires de délibérer sur les affaires qui les concernent,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la demande de retrait des collectivités indiquées sur la liste annexée à la présente délibération du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités (SMICO).

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie conforme, le 6 novembre 2025

Le Maire

P. MARTIN



Le secrétaire

C. SCHACHER



COLLECTIVITÉ .....  
ANNEXE A LA DELIBÉRATION N°....

Les retraits du SMICO - *Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités* :

|                                 |                                                |
|---------------------------------|------------------------------------------------|
| Commune - Appenai-sous-Bellême  | Commune - Orgères                              |
| Commune - Barou-en-Auge         | Commune - Résenlieu                            |
| Commune - Bazoches-sur-Hoëne    | Commune - Ri                                   |
| Commune - Bellou-le-Trichard    | Commune - Rônai                                |
| Commune - Boucé                 | Commune - Rosel                                |
| Commune - Buré                  | Commune - Sai                                  |
| Commune - Champeaux-sur-Sarthe  | Commune - Saint-Evroult-de-Montfort            |
| Commune - Chaumont              | Commune - Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois     |
| Commune - Cirail                | Commune - Saint-Martin-du-Vieux-Bellême        |
| Commune - Coulmer               | Commune - Souleuvre en Bocage                  |
| Commune - Écouché les Vallées   | Commune - Sainte-Scolasse-sur-Sarthe           |
| Commune - Écouves               | Commune - Le Sap-André                         |
| Commune - Esquay-Notre-Dame     | Commune - Semallé                              |
| Commune - Feings                | Commune - Sévigny                              |
| Commune - Gouffern en Auge      | SIAEP - Gacé                                   |
| Commune - La Ferté en Ouche     | SIVOS - Les Monts d'Andaine et de la Coulonche |
| Commune - La Ferté Macé         | SIAEP - Bazoches-sur-Hoëne                     |
| Commune - La Fresnaie Fayel     | CC - Terres d'Argentan                         |
| Commune - La Genevraie          | Commune - Thue et Mue                          |
| Commune - Le Pin-au-Haras       | Commune - Tinchebray-Bocage                    |
| Commune - Les Monts d'Aunay     | Commune - Tourouvre au Perche                  |
| Commune - Livarot Pays d'Auge   | Commune - Tracy-Bocage                         |
| Commune - Marchemaisons         | Commune - Trun                                 |
| Commune - Méhoudin              | Commune - Ussy                                 |
| Commune - Les Monts d'Andaine   | Commune - Villiers-sous-Mortagne               |
| Commune - Mortrée               |                                                |
| Commune - Moulton Chicheboville |                                                |



2552581010X00034-20202